

Discours de M. Rémy WITH, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général  
Vendredi 6 juin 2008

La démarche de "**Territorialisation**" du Conseil Général 68

Depuis quelques années avec mes collègues Conseillers Généraux du Sundgau (les citer) nous réfléchissons à l'aménagement du « Sundgau » et notamment : comment **placer l'usager au cœur de l'action départementale**.

Et puis, en 2004, la réponse est venue presque naturellement grâce au **Projet pour le Haut-Rhin** initié par Charles Buttner à son arrivée à la présidence du CG et j'en profite, Charles, pour te remercier très chaleureusement et saluer l'heureuse initiative que tu as eue.

"**La Territorialisation**", constitue l'un des axes majeurs du Projet pour le HR, et vise la prise en compte de l'aménagement et du développement des Territoires de vie avec une présence plus forte, plus proche et résolument plus affirmée pour apporter à nos concitoyens un service public de qualité, à la hauteur de leurs légitimes attentes.

*Edgard Pisani disait : « Aménager le Territoire, c'est prendre conscience de l'espace comme richesse et comme devoir ».*

Du Territoire précisément, le CG fait son devoir !

Par ailleurs l'Acte II de la Décentralisation, en transférant des compétences nouvelles au Département, a confirmé à notre Collectivité Départementale, son statut de proximité en la renforçant dans ses actions sur le terrain et lui reconnaissant une présence territoriale privilégiée.

La **Territorialisation**, que le Président et les membres du CG 68 ont souhaité mettre en œuvre, peut se décliner autour de **3 axes** fondamentaux :

- **l'impératif de proximité** : c'est-à-dire rapprocher le CG des haut-rhinoises et des haut-rhinois
- **la nécessité d'aménager et d'accompagner** : ou si vous préférez, renforcer le « mieux vivre ensemble » et le « travailler ensemble »
- **l'exigence de qualité** : en d'autres termes, développer la performance de l'institution de manière à rendre le meilleur service au meilleur coût

3 maîtres mots : "**proximité - mieux être - qualité**".

Il s'agit aussi d'adapter les services du CG à la démarche afin qu'ils répondent mieux aux différents enjeux, en préservant la particularité des Territoires tout en tenant compte de la spécificité de chacun d'eux.

C'est dans cette optique que le CG 68 a fait le choix d'une **territorialisation légère, modulable et évolutive, mais surtout différenciée selon les territoires** et **adaptée au cas par cas** afin de répondre, localement, aux besoins de l'usager.

Certains vont penser : « **encore une structure de plus !** » -

Eh bien non ! Qu'ils se rassurent : il ne s'agit pas d'une structure nouvelle, ni supplémentaire, mais seulement **d'un outil** de conseil et d'animation mis à la disposition des acteurs du Territoire pour organiser et gérer le quotidien de leurs concitoyens.

Pour la mise en œuvre de cette présence territoriale :

- **7 Territoires de Vie** ont été pensés et définis, dont celui du **SUNDGAU**.
- **7 animateurs coordonnateurs territoriaux** sont chargés d'animer ces Territoires.

Le "**Territoire Sundgau**", fort de son Arrondissement, de ses 4 cantons, ses 8 EPCI et ses 111 Communes, constitue le "**Territoire Pilote**" et donc le **Premier** à entrer dans la phase pratique et effective de cette nouvelle démarche.

Avec l'inauguration, aujourd'hui, de **l'Antenne du Sundgau**, l'ancrage de la nouvelle politique territoriale du CG 68 se concrétise.

### **Le SUNDGAU : "Territoire Pilote"**

- **Pragmatique et expérimentale**, la démarche de territorialisation, ici, au Quartier Plessier, représente la première expérimentation en la matière en milieu rural.
- **Opération pilote, elle permet d'imaginer ce à quoi ressemblera le devenir de la territorialisation** des services départementaux dans le Haut-Rhin.

Dans le Territoire Sundgau, la démarche se décline en :

- 1 Antenne principale – (ici dans le bâtiment central du Quartier Plessier)
- 2 points publics d'information et d'orientation (Dannemarie et Ferrette)

### **I - L'ANTENNE DU SUNDGAU –**

#### **A) – une note d'histoire :**

Le Quartier Plessier, ancienne caserne de sûreté d'un bataillon de forteresse, a été construit entre 1935 et 1939. Le 8<sup>ème</sup> Régiment des Hussards, longtemps cantonné en Algérie, rejoint définitivement la France en 1962 pour s'installer - devinez où – (**coïncidence de l'histoire**), comme le CG : à Colmar au Quartier Rapp, pour venir, en 1965 à Altkirch, comme le CG aujourd'hui (**autre coïncidence**), et ce, jusqu'en 1993, au moment de sa dissolution – en espérant toutefois, Mr le Président, que **les coïncidences s'arrêteront là et que le CG ne sera pas dissout**.

Après le départ du 8<sup>ème</sup> RH, le quartier Plessier est devenue une friche militaire. La Communauté de Communes d'Altkirch, devenue propriétaire de l'ensemble du patrimoine immobilier, s'est lancée dans une vaste opération de réhabilitation particulièrement réussie et que le Ministre de la Défense, Hervé Morin, est venue constater tout récemment.

C'est donc tout naturellement, après examen de différentes possibilités qui s'offraient à nous en Ville, que mes collègues et moi, avons porté notre choix sur le bâtiment central du Quartier Plessier, endroit stratégique et idéalement situé au cœur d'un site réaménagé où une vingtaine d'activités administratives et associatives s'expriment déjà.

Le bâtiment a été acheté à la Com/Com par le CG le 02.06.2006.

Aussi, et en hommage au dernier régiment militaire présent dans ce lieu, nous avons, d'un commun accord, décidé de dédier la grande salle de réunion du rez de chaussée aux « Hussards » -

Pour les autres salles réparties aux différents niveaux du bâtiment, nous n'avons pas souhaité faire appel à la classique dédicace de personnages illustres. Nous avons privilégié une formule plus territoriale, à savoir, les rivières du Sundgau : L'Ill – La Largue – Le Feldbach – Le Gersbach – le Thalbach – et la petite salle des 4 cantons -

#### **B) – les surfaces :**

Le bâtiment central offre une surface de 4000 m<sup>2</sup> dont 3700 m<sup>2</sup> ont été conservés et 300 m<sup>2</sup> nouveaux créés.

3 niveaux sont utilisés de 850 m<sup>2</sup> chacun, et le sous-sol a été aménagé pour l'APA 68 et le portage des repas,

450 m<sup>2</sup> dans les combles sont encore aménageables.

#### **C) – le contenu :**

##### **Présence des services suivants :**

- Espace Solidarité avec :  
Centre Médico-social

PMI – Protection Maternelle et Infantile

Dispensaire anti-tuberculeux

- Pôle Gériatologique
- Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées :
  - Service de soutien et aide à domicile,
  - Service de portage des repas
- SAVS – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (pour l'handicap)
- Unité Routière
- Délégation de l'Action Territorialisée (animateur coordonnateur)
- Accueil Relais Généraliste
- Une permanence des Conseillers Généraux du Territoire
- Accueil des maires pour les conseils et aides.
- Et puis, des permanences qui s'inscrivent dans le prolongement de nos actions :
  - CRAV
  - CICAS
  - Ecoute Alzheimer
  - SESSAD
  - Pédo-psychiatre
  - Psychologue ASE (Aide Sociale à l'Enfance)
- et éventuellement des services à venir : service lié aux actions environnementales (Gerplan), ou l'équipe mobile des ouvriers des collèges (EMOP), ainsi que le Centre routier.

**Au total, ce sont, aujourd'hui, 60 agents** présents sur le site au service des usagers et du Territoire de Vie du Sundgau.

***D) – le montant de l'opération :***

Achat du bâtiment, aménagement des locaux, études et honoraires – un seul chiffre à retenir : 4 M€

Il convient également de mettre en face, dans la colonne « recettes »

- le produit de la future vente de l'ancien dispensaire, en ville,
- les économies de loyers pour le pôle géronto et l'UR
- le loyer payé par l'APA68 au CG pour ses locaux.

Mais aujourd'hui, nous ne parlerons pas « argent ».

***E) – quelques dates marquantes du chantier :***

- Acquisition du bâtiment à la Com/Com : 2.06.2006
- APS : août 2006 – APD : octobre 2006
- Permis de construire : déposé le 9.11.2006 – délivré le 2.04.2007
- Ouverture du chantier **02.04.2007** – Réception des travaux : 07.03.2008
- Ouverture au public le **03.03.2008**.

Soit : **11 mois** de travaux – **un record !**

Merci à nos services et tout particulièrement à M. Stefanelli et à ses collaborateurs du Service de l'Architecture du CG qui se sont montrés particulièrement réactifs et efficaces sur ce projet. Je voudrai également profiter de l'occasion qui m'est ainsi donnée pour exprimer mes remerciements à l'adresse de M. Munck, architecte et son équipe pour le respect du ti-ming – et saluer la prouesse des entreprises qui ont, toutes, joué le jeu. J'en ai vu travailler le samedi. Un grand merci enfin à toutes les personnes qui nous ont aidé à relever ce gigantesque défi.

Certains diront que c'est une opération menée : "**à la hussarde**" – mais vous comprendrez que je préfère la formule "**With et bien**".

## **II – 2 points publics compléteront le dispositif territorial du Sundgau**

Viendront encore compléter le dispositif territorial du Sundgau, 2 permanences « **point public** » chargées d'accueillir et d'orienter tous les publics vers les services compétents, tant vers ceux du Conseil Général, que ceux de l'Etat ou ceux des autres organismes.

Il s'agit en fait de **points** de **1<sup>ère</sup> proximité** dont l'ouverture est prévue en 2009, respectivement à :

- **Dannemarie**, au Rez de Chaussée de l'Hôtel de Ville, lorsque la C/C PA aura quitté les lieux.
- **Ferrette**, dans l'Hôtel communautaire lorsque sa construction sera achevée.

En conclusion, je dirai que la démarche de Territorialisation initiée par le CG du HR s'inscrit dans un double objectif :

- 1. Mettre le CG au cœur des Territoires**
- 2. Faire du CG l'acteur du quotidien**

*Philippe Lamour (avocat, père de l'aménagement du territoire en France), écrivait dans son livre « 60 millions de français »*

*"Le territoire c'est l'expression nouvelle de l'esprit civique"*

Alors, élus et agents du CG 68, ensemble, montrons cet esprit civique du Territoire et faisons nôtre, cette devise des Hussards : "**fier de servir**".

Et vous remercie pour votre attention et votre patience